

Quitte à en français moderne : L'inattendu comme élément de pertinence argumentative

CLAUDE GUIMIER

UniCaen, Laboratoire CRISCO, EA 4255

1. REMARQUES INTRODUCTIVES

Dans un article récent (Guimier 2011), j'ai proposé une analyse, qui se voulait assez exhaustive, du connecteur français *quitte à*. Il s'agit de la première étude systématique portant sur ce marqueur.¹ Le présent article s'appuie sur ce travail, qu'il prolonge en développant un autre aspect de la locution *quitte à*. Il s'agit ici de montrer que l'idée d'inattendu est présente dans nombre des emplois du marqueur. Il est toutefois nécessaire, dans un premier temps, de présenter les grandes lignes de ce qui a été exposé dans l'article publié dans *Modèles Linguistiques*.

Si le connecteur, que l'on peut considérer comme une locution prépositive (Guimier 2011:139–142), est courant en français moderne, il apparaît assez tard dans l'histoire du français : la première attestation dans la base Frantext date de la fin du 17^{ème} siècle (il s'agit d'un exemple extrait de la *Correspondance* de Mme de Sévigné).

Ma propre étude s'appuie essentiellement sur les exemples fournis par Frantext (un bon millier), plus quelques autres recueillis dans la presse ou par le biais de Google. L'examen attentif de ce corpus allié à des considérations sur l'origine de la locution m'a amené à formuler une hypothèse sur la valeur fondamentale de celle-ci. *Quitte à*, en tant que connecteur, met en relation deux propositions, appelées respectivement P et Q, selon le schéma *P, quitte à Q*. Ce schéma appelle deux remarques : (a) la proposition *quitte à Q* est normalement détachée de P, ce détachement étant marqué par une virgule à l'écrit; (b) l'ordre des deux propositions est majoritairement celui indiqué mais il n'est pas contraint, sauf dans certains emplois particuliers de la locution sur lesquels nous allons revenir.

La question essentielle est celle de la valeur et du rôle de la locution. Cette valeur semble a priori protéiforme, multiple, si l'on en juge notamment par les définitions proposées par les dictionnaires : *au risque de; qui court, accepte le risque de; qui s'en tirera sans autre inconvénient que de; en subissant le seul inconvénient de; sauf*

¹ Il n'existe pas d'étude d'ensemble de ce marqueur, seulement quelques notules, la plupart fort anciennes : Tobler 1907, Clédât 1910, Toma 2010.

à; en se réservant de; en admettant le droit la possibilité de; avec la possibilité de; à charge de; dans la mesure où il faut; etc. Ces gloses sont sémantiquement lourdes, ce qui semble être l'indice d'une locution prépositive mettant en cause une/des opérations(s) relativement complexe(s).

L'origine de la locution n'est pas contestée; elle est d'ailleurs transparente. On y reconnaît l'adjectif *quitte* et la préposition *à*. Bien qu'on ait affaire à une unité polylexicale figée, on peut faire l'hypothèse que chacun des deux éléments formateurs contribue à la construction de la valeur globale de la locution.

Certains considèrent la préposition *à* comme une préposition incolore, dépourvue de tout apport sémantique. On préférera y voir avec d'autres la marque d'une visée, donc une marque virtualisante, qui a pour effet de livrer un mode d'envisagement particulier du procès dénoté par Q : celui-ci est envisagé sous l'angle du validable, et non sous celui de sa validation effective; il est d'ailleurs exprimé soit par un infinitif (*quitte à lui dire la vérité*), soit par un subjonctif (*quitte à ce qu'elle lui dise la vérité*). Ce procès apparaît donc toujours comme une simple possibilité.

L'autre élément formateur de l'unité polylexicale est le morphème *quitte*. Chacun s'accorde à reconnaître qu'il s'agit de l'adjectif *quitte*, lequel s'est grammaticalisé, par subduction aurait dit Gustave Guillaume, c'est-à-dire qu'il a perdu peu ou prou son sens de départ. Dès les premiers emplois de l'adjectif en ancien français, notamment dans la *Chanson de Roland*, ce sens est le suivant : « libéré d'une dette, d'une charge, d'une faute ». Il emporte donc l'idée de « sortie » d'une situation problématique. On peut faire l'hypothèse que cette idée de sortie est encore présente, sous forme abstraite, dans la locution prépositive. Toutefois, nous lui substituerons celle, proche, « d'issue », en donnant à ce concept la valeur métalinguistique que lui accorde Culioli (1990:170). Pour celui-ci, la notion d'issue est associée à celle de parcours. Si le parcours correspond à l'impossibilité de s'arrêter à une valeur stable et assurée », l'issue correspond à une position de stabilisation », c'est-à-dire au choix d'une valeur par opposition à d'autres valeurs possibles. L'idée est donc la suivante : dans un schéma de type *P, quitte à Q*, la locution prépositive formate son régime, la proposition Q, d'une certaine façon; elle permet de l'envisager, dans la situation de référence, comme un procès validable, une simple possibilité (rôle de *à*), susceptible de constituer une issue (rôle de *quitte*) à un problème posé par la proposition P. Ce problème est celui de la validation, ou non, de la proposition P, le parcours étant constitué par le choix entre *P* et *non-P*.

Le but de la présente contribution est de montrer que *quitte à* comporte un ingrédient supplémentaire sur le plan sémantique; en tant que connecteur, il met habituellement en relation deux contenus prédicatifs qui entretiennent une relation de discordance, ou de non-congruence, qui peut être plus ou moins marquée. *Quitte à* a pour effet de marquer cette discordance et conjointement de résoudre le conflit ainsi créé en rendant compatibles les deux contenus propositionnels antagonistes, l'un, le contenu de Q, étant érigé comme argument en faveur de la validation de l'autre, le contenu de P.

C'est ce que nous nous proposons maintenant d'illustrer à partir d'exemples authentiques qui reprennent certaines des configurations logico-sémantiques mises à jour dans l'article de 2011.

2. Q DÉNOTE UNE SUITE DISCORDANTE PAR RAPPORT À P

2.1 Q invalide P

- (1) Vous pensez bien que je n'ai d'autre souci pour l'instant que de reconquérir Tigre, *quitte* à le quitter le lendemain. (Anouilh, *La Répétition ou l'Amour puni*, p. 70)
- (2) J'aurais pu dire « oui », *quitte* à me rétracter ensuite. (Billy, *Introïbo*, p. 164)

En (1), les procès de P et de Q sont contradictoires : il y a discordance absolue. Les deux relations prédicatives ne peuvent être validées simultanément. La cohérence de l'énoncé tient à l'existence d'un décalage temporel entre les deux procès, décalage généralement marqué à l'aide d'un circonstant (e.g., *le lendemain, ensuite*). Ce circonstant peut rester implicite.

- (3) Il eut envie de demander sa route à un passant, *quitte* à ne pas la suivre.
(cf. *quitte, ensuite, à ne pas la suivre*) (Philippe, *Le Père Perdrix*, p. 268)

Comme toujours, le procès de Q appartient au domaine de l'hypothétique; il est validable sous certaines conditions (cf. la possibilité d'insérer un groupe adverbial tel que *le cas échéant, s'il le faut*). Tout en étant contradictoire par rapport au procès de P, et donc, par ce fait même, inattendu, le procès de Q est présenté comme l'un des éléments qui confortent le sujet dans sa décision ou sa volonté, son choix, de réaliser P. Gloses possibles : (1) *me réservant la possibilité de le quitter le lendemain*; (2) *me réservant la possibilité de me rétracter ensuite*; (3) *se réservant la possibilité de ne pas la suivre*. Cette possibilité de réaliser le procès de Q est présentée comme un argument qui légitime la décision de mettre en œuvre le procès de P. On a donc un parcours portant sur les deux valeurs de la relation prédicative de P (par exemple pour (1) : *moi-reconquérir Tigre* vs. *moi-ne pas reconquérir Tigre*), puis choix de la valeur positive, et donc issue au parcours, légitimée par la validation possible de la relation prédicative de Q, malgré le caractère antagoniste de celle-ci. La discordance entre P et Q est bien sûr le fait des contenus propositionnels propres aux deux relations prédicatives P et Q et de nos systèmes de représentation (*si X reconquiert Y, on ne s'attend pas à ce que X quitte Y le lendemain; si X demande sa route à Y, on s'attend à ce qu'il la suive*). Mais *quitte* à contribue lui-même à construire cette valeur discordante. Si (2) implique que me rétracter ensuite n'était pas attendu, *j'aurais pu dire oui* », *quitte* à ne pas me rétracter ensuite impliquerait que ne pas me rétracter ensuite n'était pas attendu. De même si (1) implique que le quitter le lendemain est surprenant de la part du sujet, *Je n'ai d'autre souci que de reconquérir T.*, *quitte* à *le garder près de moi le reste de mes jours* impliquerait que c'est le garder près de moi le reste de mes jours, suite sans doute plus naturelle et donc attendue étant donné notre système de représentations, qui constituerait l'élément non attendu. La locution prépositive construit elle-même cette idée d'une relation inattendue entre P et Q.

2.2 Q rectifie P

On a une discordance plus faible entre P et Q lorsque la seconde proposition vient simplement s'opposer à la première en la rectifiant ou la corrigeant, sans que les deux propositions soient contradictoires.

- (4) Nous nous intéresserons en principe à la situation française actuelle, quitte à la mettre en perspective par quelques comparaisons rapides portant sur d'autres pays ou d'autres époques. (Perroux, *L'Univers économique et social*, p. 4605)
- (5) Le parti radical fut en faveur du «non-non», c'est-à-dire pour le retour à la constitution de 1875 — quitte à la réviser. (Vedel, *Manuel élémentaire de droit constitutionnel*, p. 294)

Dans ces exemples, nulle contradiction entre P et Q : les deux relations prédicatives peuvent être co-validées. Subsiste néanmoins une forme de discordance. En (4), la situation française actuelle exclut *a priori* la prise en compte de celle des autres pays, ou de celle de la France à d'autres époques. La construction en *quitte à Q* intervient pour contrecarrer cette inférence naturelle, attendue, et de ce fait apporter une rectification, un infléchissement par rapport à P. Simultanément, cette possibilité de rectification apparaît comme un argument favorable à la validation de P, donc comme une issue au parcours entre P et non-P. Le même type d'argumentation est à l'œuvre en (5) : la possibilité de réviser la constitution de 1875 constitue un argument en faveur de son retour.

2.3 Q constitue une contrepartie à P

- (6) Je leur promettais de les prendre à mon service, quitte à renvoyer l'un ou l'autre de mes serveurs actuels. (Nerval, *Voyage en Orient*, p. 360)
- (7) Et dans ses dessins réels, panneaux d'une grande beauté, Klossowski laisse volontiers indéterminé l'organe sexuel, quitte à surdéterminer la main comme organe des solécismes. (Deleuze, *Logique du sens*, p. 330)

Dans ces deux exemples, on peut insérer en Q un groupe adverbial tel que *par contre*, *en revanche*, *en contrepartie*. De telles intercalations traduisent une forme de rupture par rapport à P. Néanmoins, Q, s'il était validé, n'invaliderait pas P; au contraire, la possibilité de Q est un argument en faveur du choix de valider P. Les deux procès, par leur nature, sont contradictoires (*prendre à son service* vs. *renvoyer*; *laisser indéterminé* vs. *surdéterminer*); mais ils concernent des actants différents et l'un n'invalide pas l'autre. Le procès de Q, tout en s'opposant par sa nature au procès de P, est présenté comme une contrepartie au procès de P. A nouveau on voit que *quitte à* construit pour Q une valeur inattendue. Ainsi (6) implique que les prendre à mon service n'a pas pour conséquence naturelle de renvoyer mes serveurs actuels; pourtant, c'est une possibilité qui s'offre à moi et me conforte dans ma décision de valider P; inversement, *quitte à garder mes serveurs actuels* générerait l'implication contraire, ce qui montre à nouveau que *quitte à* est à l'origine du caractère inattendu, dans la situation de référence, de la relation entre les deux propositions connectées.

2.4 Q légitime la chronologie P/Q

Dans certains cas, ce n'est pas le choix de valider P qui est légitimé au travers de Q mais la chronologie des deux procès P et Q. Soit les exemples (8) et (9).

- (8) Un des premiers soirs de cette vie partagée, elle le vit recevoir des lettres de Paris, sautant, à peine décachetées, aux derniers mots, quitte à reprendre ensuite sa lecture par le commencement. (Monési, *Nature morte devant la fenêtre*, p. 175)
- (9) J'étais en présence d'un cas de congestion désespéré, sans autre indication que d'abord soulager ses plus dangereux symptômes, quitte à en rechercher ensuite les causes. (Delattre, *Carnets d'un médecin de village*, p. 192)

Dans ces exemples, Q comporte un circonstant marquant la subséquence du procès de Q par rapport à celui de P (*ensuite*). En (9), la chronologie des deux procès est soulignée par la présence de l'adverbe *d'abord* en P, adverbe qui pourrait être introduit dans l'autre exemple. De tels énoncés introduisent une discussion non sur la réalisation du procès P mais sur la chronologie des deux procès P et Q. À un moment donné, le sujet se trouve confronté à la possibilité de mettre en œuvre deux procès; la construction indique que c'est la possibilité de mettre Q en œuvre en second lieu qui légitime la pertinence du choix de mettre P en œuvre en premier lieu. Cette justification s'avère d'autant plus nécessaire que la chronologie retenue n'est pas celle qui est attendue. Ceci apparaît nettement en (8) : habituellement, la lecture d'une lettre se fait du début à la fin. La construction souligne ainsi une forme de transgression par rapport à ce qui est attendu. Cette ordination non conventionnelle peut être soulignée par l'insertion d'un adverbe tel que *seulement* en Q (*quitte à reprendre seulement ensuite sa lecture . . .*). De même en (9), *quitte à* souligne le fait que la chronologie des événements retenue n'était pas nécessairement celle qui s'imposait d'emblée.

2.5 Q dénote un « moyen » possible de réaliser P

- (10) En règle générale, les professeurs de danse cherchent à éduquer extérieurement le danseur : leur enseignement tend à assouplir son corps, à lui fournir le parfait contrôle de ses muscles, de ses nerfs, de son équilibre, à l'armer d'une gamme de réflexes physiologiques adéquats, quitte à le frapper avec un bâton pour y parvenir. (Lifar, *Traité de chorégraphie*, p. 152)
- (11) Ne voulions-nous pas éblouir Gide? Quitte à pédaler plus de quarante kilomètres par les routes de montagne dans cette tenue, sous la chaleur. (Schreiber, *Un silence d'environ une demi-heure*, p. 420)
- (12) On constate que le seul souci qui les anime est de se faire réélire, quitte à utiliser les plus gros mensonges, faire des volte-face incroyables, utiliser la langue de bois!!! (larepubliquedupeuple.over-blog.com/article-quand-vous-voyez-qu-a-la-tete-de-l-etat-il-y-a-autant-de-personnages-sans-scrupules-crets-a-tout-104165007.html)

Dans tous ces exemples, Q indique un moyen possible de réaliser P : frapper le corps avec un bâton permet de l'assouplir, pédaler plus de quarante kilomètres est un moyen d'éblouir Gide, les plus gros mensonges, etc. sont érigés en moyens permettant de se faire réélire. Cette relation de moyen à but est explicitée en (10) au travers de l'expression *pour y parvenir*. Cette expression ou une expression similaire telle que *pour cela* pourraient être introduites en (11) (*quitte à pédaler plus de quarante kilomètres pour cela*) et (12) (*quitte à utiliser les plus gros mensonges pour cela*). À

nouveau, Q dénote une forme de légitimation du choix de valider P : c'est l'existence de ce moyen possible qui permet de viser positivement l'actualisation du procès P. Mais ce moyen a une propriété spécifique. Il est, grâce à *quitte à*, formaté comme un moyen exceptionnel, inattendu, concédé. Une glose à l'aide d'un marqueur de concession est en effet possible : *bien que cela puisse les conduire à le frapper* (10); *bien que cela nous obligeât à pédaler* (11); *bien que cela les amène à utiliser les plus gros mensonges* (12). C'est un moyen inattendu qui s'offre au sujet et que celui-ci est prêt à adopter en dernier ressort, dans son souci de valider P (cf. les expressions telles que *les conduire à*, *les obliger à*, *les amener à*, dans les gloses).

2.6 Q dénote une conséquence contraire à P

- (13) Chacune des deux sœurs jurait qu'elle rachèterait la maison n'importe à quel prix, quitte à y laisser sa dernière chemise. (Zola, *La terre*, p. 386)
- (14) La politique, c'est dire la vérité, quitte à être critiqué, et je continuerai à le faire. (Mendès-France, *Œuvres complètes* 5, p. 98)
- (15) l'enfant n'en a pas l'expérience, mais il a le désir d'en faire l'expérience, quitte à y laisser sa peau. (Dolto, *La cause des enfants*, p. 112)

Les exemples précédents illustrent un emploi extrêmement courant de *quitte à*, correspondant à une glose au moyen de l'expression *au risque de* (*au risque d'y laisser sa dernière chemise*, *au risque d'être critiqué*, *au risque d'y laisser sa peau*). Q évoque une conséquence possible de P, un procès qui trouve son origine en P. Mais, comme le fait remarquer Sandfeld (1965:347), il s'agit d'une conséquence «qui est de nature à empêcher la réalisation d'une action, sans avoir cet effet». (Voir également Tobler 1907.) Ainsi en (13), racheter la maison à n'importe quel prix a pour conséquence probable le fait que les sœurs y laissent leur dernière chemise. De même pour (14) où dire la vérité a pour conséquence éventuelle d'être critiqué et en (15) où en faire l'expérience peut conduire le sujet à y laisser sa peau. Cette conséquence préjudiciable est de nature, en toute logique, à invalider P, ou plus précisément à empêcher le sujet de prendre la décision de s'engager dans P. Or le sujet, contre toute attente, fait le choix de réaliser P, malgré le caractère négatif ou détrimental de la conséquence de P (on notera la possibilité d'insérer une marque d'appréciation négative en Q : *quitte malheureusement/hélas à Q*). s'établit ainsi entre Q et P une relation concessive : la conséquence probable de P devrait empêcher la prise de décision de P. Mais la relation d'inférence logique $Q \rightarrow non-P$ est brisée, remise en cause, contournée par le sujet. Au résultat, est construite une valeur inattendue, habituelle dans les relations concessives. On peut dans cette configuration considérer *quitte à* comme un authentique marqueur de concession. C'est lui qui formate la relation Q/P comme discordante, la validation de Q constituant a priori une objection à la validation de P. C'est la modalité de P (e.g., les indices co-textuels présents dans les exemples cités : *elle jurait* en (13), assertion forte, péremptoire en (14), *il a le désir de* en (15)) qui indique, par avance, qu'aucun obstacle ne sera pris en compte par le sujet. On a à nouveau une discussion portant sur l'accès à l'existence de P, avec stabilisation et donc issue au parcours portant sur les deux valeurs P vs. non-P

par choix délibéré de la valeur positive de P, en dépit de Q (conséquences défavorables, voire fatales). La construction permet ainsi de souligner la volonté du sujet, son choix de valider P, Q constituant, pour le sujet, un obstacle non efficient (cf. Morel 1996:9 : «La concessive a ... pour rôle de renforcer l'assertion du fait contenu dans la proposition principale.»).

2.7 Quelle origine subjective pour le repérage de P et de Q?

On arrêtera ici cette énumération des configurations logico-sémantiques qui unissent P et Q et on s'interrogera sur l'origine subjective des repérages propres aux énoncés en *quitte à*. Dans tous les exemples cités jusqu'à maintenant, l'argumentation en faveur de la validation de P est le fait même du sujet de P (de l'agent du procès à réaliser). C'est donc ce sujet qui, au vu de la possibilité de Q, prend en charge la validabilité de P. Il assume ainsi la discordance qui oppose Q et P, la contourne, et érige Q en argument favorable à la validation de P.

Mais tel n'est pas toujours le cas. P peut faire l'objet d'une modalisation, de type déontique ou appréciative notamment. L'ensemble de l'énoncé peut alors être pris en charge par la source modalisante (et non par le sujet de P) :

- (16) Je veux vous dire que vous êtes de gros couillons d'avoir laissé échapper l'occasion de la ferme du Casimir; puisque c'était à vendre, il fallait l'acheter, *quitte à* la laisser en herbe.
(Giono, *Le grand troupeau*, p. 73)

En (16), il y a contradiction entre P (acheter une ferme) et Q (la laisser en herbe); mais, malgré cette contradiction, la possibilité de Q est avancée par l'énonciateur (et non par le sujet de P) comme argument en faveur de la validation de P.

- (17) Une situation qui exaspère au plus haut point le technicien italien qui lui a demandé expressément d'arrêter de fumer, *quitte à* suivre une thérapie sous hypnose.
(www.footmercato.net :81/premier-league/man-city-le-torchon-brule-entre-mario-balotelli-et-roberto-mancini_92392)

De même en (17), c'est la source déontique (le technicien italien) qui propose au sujet un moyen exceptionnel, inattendu, lui permettant de valider P.

L'exemple suivant illustre un cas de modalité appréciative :

- (18) Mais, selon Pascal de Lima, il serait plus pertinent que l'Allemagne abandonnât l'euro, *quitte à* créer une nouvelle monnaie commune ...
(www.latribune.fr/opinions/tribunes/20120622trib000705357/l-allemande-devrait-sortir-de-la-zone-euro.html)

Dans cet exemple, la source de la modalité appréciative est explicitée. C'est cette même source qui envisage la validation de P et celle de Q, présentée comme une contrepartie à P.

Dans la prose journalistique contemporaine — et c'est peut-être un emploi récent de *quitte à*, difficile à dater car il n'y a aucun exemple de ce type dans Frantext — on trouve de nombreux exemples tels que :

- (19) Chaque chronique permet à cette agrégée de lettres et ancienne prof de donner son avis sur l'actualité, de dispenser ses leçons, tant à ses confrères qu'aux politiques. *Quitte à*

pousser le bouchon un peu loin, comme lorsqu'elle sous-entend que les Verts auraient un QI déficient pour avoir abusé des pétards. (*Télérama*, 12/09/2012, 3270, p. 18)

- (20) Le monde des « indignés » est très à cheval là-dessus. Pas de leaders, sinon des leaders naturels et surtout discrets. Pas de centralisation. L'autonomie est de règle. Méfiance absolue à l'égard de tout militant politique qui ne se dépouillerait pas au préalable de ses oripeaux. Quitte à décourager parfois les bonnes volontés?

(*Le Nouvel Observateur*, 10/11/2011, 2453, p. 56)

On remarquera que dans de tels exemples, Q ne dénote pas à proprement dit un procès distinct de celui de P mais plutôt un jugement émanant de l'énonciateur sur le comportement du sujet, un commentaire sur le procès de P (Gloses : *ce faisant, elle risque de pousser le bouchon un peu loin; ce faisant, les indignés risquent de décourager les bonnes volontés*). Ce commentaire, qui vise à introduire un jugement critique sur ce procès, a pour origine l'énonciateur, en l'occurrence le journaliste. Il est toujours le signe d'une discordance par rapport à P, d'où un effet de rectification de P par Q et l'introduction subreptice, par l'énonciateur, d'une valeur autre pour P, et donc d'un parcours sur des valeurs possibles.

3. QUITTE À Q, P OU LE CHOIX D'UNE VALEUR PRÉFÉRENTIELLE

On envisagera, pour terminer, un emploi tout à fait spécifique de *quitte à*, extrêmement courant en français contemporain. Dans cet emploi, l'ordre des propositions est contraint et de forme *quitte à Q, P*.

- (21) a. Quitte à manger un gâteau, autant se faire un bon truc bien gras au chocolat.
Quitte à devoir me barrer de chez moi, autant aller en province.
(forums.remede.org/reorientation_en_paces/sujet_53326_12.html)
- b. Honnêtement, quitte à manger à Honfleur, autant s'éloigner du centre touristique.
(www.routard.com/forum_message/630399/2/resto_a_honfleur_a_eviter.htm)
- c. Quitte à partir, autant partir loin. (www.nordlittoral.fr/accueil/je-me-suis-dit-quitte-partir-l-tranger-ia0b0n3357)
- d. Quitte à être cassant, autant le faire avec humour.
(www.comlive.net/et9993-Le-Live-En-Differe-De-Merde-Tome-6-et9993,213908,1220.htm)
- (22) a. Quitte à croire à un communiste, Staline préférerait croire à Li Li-san, formé à Moscou.
(Malraux, *Antimémoires*, p. 400)
- b. Quitte à tomber en panne sèche je préfère encore que ce soit dans un endroit calme et paisible!
(www.the-great-adventure.fr/wordpress/?p=1526&lang=fr)
- (23) a. Alors moi, quitte à renouer avec les hommes, je veux que ce soit avec toi.
(Decoin, cité dans Grevisse et Goosse, p. 1406)
- b. Quitte à tout prendre, prenez mes gosses et la télé, ma brosse à dent, mon revolver ...
(musique.ados.fr/Florent-Pagny/Ma-Liberte-De-Penser-t11103.html)
- c. Quitte à réveiller, arrêtez de culpabiliser.
(lci.tf1.fr/archives/2006/decembre/)

d. Quitte à se tuer, il y a des moyens plus expéditifs.

(Vercors, cité dans Grevisse et Goosse, p. 1406)

Il s'agit d'un emploi récent apparu, selon Grevisse et Goosse (2007), au 20^{ème} siècle. De fait, le premier exemple authentique attesté dans Frantext date de 1946. Mais cet emploi récent est très peu représenté dans Frantext (une dizaine d'exemples en tout), sans doute parce qu'il appartient essentiellement à la langue orale.

L'examen des exemples permet de mettre au jour un certain nombre de régularités :

- On trouve régulièrement en P des marqueurs qui indiquent un choix ou une préférence : *autant* (21), sans doute le plus fréquent, *préférer* (22), et aussi d'autres tournures, paraphrasables par *autant*, qui marquent la préférence (23);
- la proposition Q initialisée comporte un élément de parcours, explicite ou implicite, c'est-à-dire un élément auquel on ne peut accorder de valeur référentielle précise; elle comporte, si l'on veut, une variable à instancier. La proposition P propose une instanciation de cette variable, c'est-à-dire une valeur référentielle stabilisée présentée par le locuteur comme étant la meilleure dans la situation de référence.

Ce parcours peut porter sur un argument du verbe de Q :

- (24) a. Un gâteau → un gâteau au chocolat (21)
 b. Un communiste → Li Li-san (22)
 c. Les hommes → toi (23)
 d. Tout → mes gosses, la télé, ma brosse à dent, mon revolver (23)

Il porte le plus souvent sur un circonstant (temps, manière, but, etc.) :

- (25) a. Ailleurs que chez moi → en province (21)
 b. Tomber en panne sèche (quelque part) → dans un endroit calme et paisible
 c. Être cassant (d'une certaine manière) → avec humour (21)
 d. Réveillonner (d'une certaine façon) → sans culpabiliser (23)
 e. Se tuer (d'une certaine façon) → avec des moyens plus expéditifs (23)

Cette configuration comporte une autre caractéristique : la relation prédicative de Q est nécessairement préconstruite. Elle a fait l'objet d'une première construction par un énonciateur-origine non spécifié. Le locuteur reprend à son compte cette relation prédicative, laquelle se caractérise, nous l'avons vu, comme comportant un parcours (choix à opérer). *Quitte à Q* explicite la nature de ce parcours, mais conjointement, grâce à la locution prépositive, et en vertu de sa valeur de base, signifie que celui-ci a trouvé une issue, que la valeur instable peut être stabilisée; P indique quelle est, pour le locuteur, la meilleure valeur stabilisatrice possible du parcours. Par ailleurs, *quitte à* conserve l'ingrédient « discordance », « inattendu » qui est présent dans son sémantisme de base. En effet, le procès de Q est présenté comme étant imposé au sujet; celui-ci le reprend à son compte mais il n'en est pas à l'origine (il n'avait pas prévu, pensé, imaginé de réaliser P). On peut gloser la construction par *Puisqu'il*

faut Q, autant P . . ., glose qui souligne le fait que le procès à réaliser était inattendu de la part du sujet, d'où d'ailleurs la nécessité pour lui de trouver la meilleure façon de «s'en sortir», ce qu'il exprime au travers du choix préférentiel dénoté par P. Ce n'est donc pas ici la relation entre P et Q qui est marquée comme discordante ou inattendue. C'est le contenu propositionnel de Q qui, dans la situation de référence et du point de vue du sujet, est formaté comme tel.

4. CONCLUSION

Il semble ainsi qu'à côté des deux ingrédients, parcours et issue à ce parcours, associés au connecteur *quitte à*, il faut lui ajouter l'ingrédient discordance, non-congruence, inattendu, toujours présent, sous une forme ou sous une autre, dans la relation mise en place par le connecteur entre les deux propositions P et Q ou dans la proposition Q préconstruite dans le cas où l'ordre *Q, quitte à P* est contraint et où P marque un choix préférentiel. Quelle est la source de cet élément de sens propre à *quitte à*? Faut-il le chercher dans l'origine étymologique du marqueur? Il est difficile de répondre à cette question; tout au plus peut-on faire remarquer que l'idée de rupture ou de discontinuité, associée à celle d'inattendu, est prédominante dans une autre unité lexicale du français ayant le même étymon, le verbe *quitter*.

RÉFÉRENCES

- Clédat, Léon. 1910. *Quitte à . . .*. Dans *Mélanges de philologie romane et d'histoire littéraire offerts à M. Maurice Wilmotte*, 99–103. Paris : H. Champion.
- Culioli, Antoine. 1990. *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*. Tome 1. Paris-Gap : Ophrys.
- Culioli, Antoine. 1999. *Pour une linguistique de l'énonciation. Domaine notionnel*. Tome 3. Paris-Gap : Ophrys.
- Grevisse, Maurice et André Goosse. 2007. *Le bon usage*, 14^{ème} éd. Bruxelles : De Boeck et Duculot.
- Guimier, Claude. 2011. La locution prépositive *quitte à* en français moderne : Origine et emplois. *Modèles Linguistiques* 64:137–164.
- Morel, Mary-Annick. 1996. *La concession en français*. Paris-Gap : Ophrys.
- Sandfeld, Kristian. 1965. *Syntaxe du français contemporain : l'infinitif*. Genève : Droz.
- Tobler, Adolf. 1907. *Quitte à . . . sauf à*. *Romanische Forschungen* 23:466–467.
- Toma, Alice. 2010. La diversité langagière translinguistique dans l'expression de l'exception scientifique. *Diversité et identité culturelle en Europe* 7:142–157.

Sources

Tous les exemples littéraires sont extraits de la base textuelle FRANTEXT.

- Anouilh, Jean. 1950. *La Répétition ou l'Amour puni*. Paris : Larousse.
- Billy, André. 1939. *Introïbo*. Paris : Flammarion.
- Delattre, Louis. 1910. *Carnets d'un médecin de village*. Bruxelles : Dechenne et Cie.
- Deleuze, Gilles. 1997. *Logique du sens*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Dolto, Françoise. 1995. *La cause des enfants*. Paris : Laffont.

- Giono, Jean. 1931. *Le grand troupeau*. Paris : Gallimard.
- Lifar, Serge. 1952. *Traité de chorégraphie*. Paris : Bordas.
- Malraux, André. 1967. *Antimémoires*. Paris : Gallimard.
- Mendès-France, Pierre. 1989. *Œuvres complètes 5*. Paris : Gallimard.
- Monési, Irène. 1966. *Nature morte devant la fenêtre*, Paris : Mercure de France.
- de Nerval, Gérard. 1984. *Voyage en Orient*. Paris : Gallimard.
- Perroux, François, dir. 1964. *L'Univers économique et social*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Philippe, Charles-Louis. 1983. *Le Père Perdrix*. Paris : Gallimard.
- Schreiber, Boris. 1996. *Un silence d'environ une demi-heure*. Paris : Le Cherche Midi.
- Vedel, Georges. 1949. *Manuel élémentaire de droit constitutionnel*. Paris : Librairie du Recueil Sirey.
- Zola, Émile. 1929. *La terre*. Paris : Bernouard.

Sources des exemples de l'internet

- larepubliquedupeuple.over-blog.com/article-quand-vous-voyez-qu-a-la-tete-de-l-etat-il-y-a-autant-de-personnages-sans-scrupules-prets-a-tout-104165007.html.
- www.footmercato.net :81/premier-league/man-city-le-torchon-brule-entre-mario-balotelli-et-roberto-mancini_92392.
- www.latribune.fr/opinions/tribunes/20120622trib000705357/l-allemande-devrait-sortir-de-la-zone-euro.html.
- Télérama*, 12/09/2012, 3270, p. 18.
- Le Nouvel Observateur*, 10/11/2011, 2453, p. 56.
- forums.remede.org/reorientation_en_paces/sujet_53326_12.html.
- www.routard.com/forum_message/630399/2/resto_a_honneur_a_eviter.htm.
- www.nordlittoral.fr/accueil/je-me-suis-dit-quitte-partir-l-tranger-ia0b0n3357.
- www.comlive.net/et9993-Le-Live-En-Differe-De-Merde-Tome-6-et9993,213908,1220.htm.
- www.the-great-adventure.fr/wordpress/?p=1526&lang=fr.
- musique.ados.fr/Florent-Pagny/Ma-Liberte-De-Penser-t11103.html.
- lci.tf1.fr/archives/2006/decembre/.